

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 6 février, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Jean-François Martel, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault,
Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel.
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale / Greffière
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 55.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-016

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.

4. ABONNEMENT INTERNET ET LIGNE TÉLÉPHONIQUE

RÉSOLUTION 2024-017

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un contrat soit conclu avec Bell Aliant pour une période de 3 ans au cout mensuel de 1 213,38 \$, pour un abonnement de services internet et téléphonique à l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque publique et au Centre touristique de l'ancienne gare. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. PROGRAMME DE PROTECTION DU CLIMAT (PPC)

RÉSOLUTION 2024-018

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Quentin est membre du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Quentin a complété la réalisation d'un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) ;

ATTENDU QUE le programme PPC est un cadre de travail en cinq étapes où il est requis d'établir un inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre, établir des objectifs de réduction des émissions, élaborer un plan d'action local pour la protection du climat, mettre en œuvre le plan d'action local pour la protection du climat, surveiller les progrès ainsi que présenter les résultats ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Quentin s'engage à réduire de 20% les émissions de GES par rapport à l'année 2021 pour ses activités municipales d'ici 2031 et à réduire ses émissions de GES pour la collectivité de 6% par rapport à l'année 2021 d'ici 2031 ; et,

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'un comité, composé de Patrick Jean, conseiller, Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, Suzanne Coulombe, Directrice générale, Adrian Prado de la CSRNO, Eddie Oldfield de QUEST et Clément Mousset de l'AFMNB, soit mis sur pied.

Proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. CARTES VISA – AUGMENTATION DE LA LIMITE (2 EMPLOYÉS)

RÉSOLUTION 2024-019

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Alain Martel, que la limite de crédit sur les cartes de crédit Affaires VISA Desjardins – Ville de Saint-Quentin, pour les comptes de M. Gilles Croussette et de Mme Linda Levesque Borris, soit augmentée à 5 000 \$. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. BASSIN HYDROGRAPHIQUE – STAGIAIRE VILLE ET CCNB-INNOV

RÉSOLUTION 2024-020

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'une offre d'emploi soit lancée auprès d'étudiants en génie civil en vue de l'embauche d'un stagiaire/préposé aux travaux publics, à raison de 40 heures par semaine pour 10 semaines (24 juin au 30 août 2024), au taux horaire de 18,50 \$ / h., et ce, en collaboration avec le CCNB-Innov dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion intégrée du bassin versant du ruisseau Five Fingers et du suivi de la qualité de l'eau. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. FESTIVAL DE L'ÉRABLE – PROGRAMMATION ET INVITATION

Tous les élus sont convoqués à participer aux activités prévues dans le cadre de la 19e édition du Festival de l'Érable qui aura lieu du 15 au 19 février prochain. De plus, le Conseil recommande d'offrir aux employés municipaux deux consommations lors de l'ouverture officielle.

9. COMITÉ DU PERSONNEL

Cet item sera discuté à huis clos.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-021

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-022

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT DU HUIS CLOS

COMITÉ DU PERSONNEL

Poste à la direction des sports et loisirs

Le comité du personnel et le Conseil municipal recommandent que la requête de révision salariale du directeur des sports et loisirs soit réanalysée en 2025, en tenant compte des formations auxquelles le directeur participera en 2024.

RÉSOLUTION 2024-023

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 41.

Suzanne Coulombe
Directrice générale / Greffière

Nicole Somers
Maire